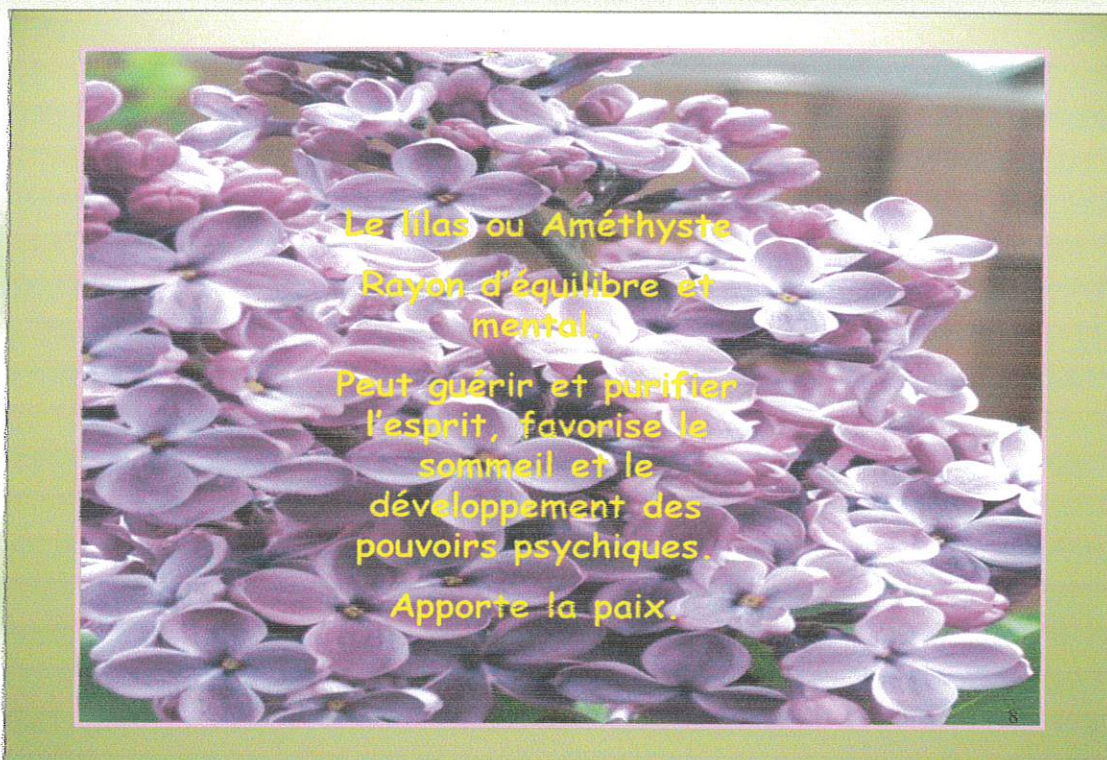


Échos Ste-Marie

Volume 43 Numéro 9 Mai 2021

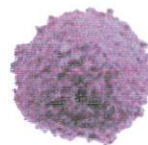
L'influence de la couleur



Le lilas ou améthyste. Rayon d'équilibre et mental. Peut guérir et purifier l'esprit, favorise le sommeil et le développement des pouvoirs psychiques. Apporte la paix.

Signification du violet

*Le violet est une couleur qui symbolise la subtilité, le mystère, le romantisme, l'idéalisme, la protection et mélancolie.
Il symbolise aussi la fraîcheur, la pureté, la paix et luxe.*



Mai 2021



SOMMAIRE

NOUVELLES MUNICIPALES
AVIS PUBLIC
MRC DE BÉCANCOUR
LA PAGE DES AÎNÉ(ES)
LA PAGE VERTE
TOUT SIMPLEMENT SANTÉ
CLUB SOCIAL SAINTE-MARIE
PARC RIVIÈRE GENTILLY/RIRE UN PEU
CAISSE POP/LAC ROSE
PRÊTS RELAIS CAPITAL INC.
PRÉVENTION INCENDIE
GALART 17ÈME ÉDITION
ANNONCES ET POTINS
CALENDRIER

ÉCHOS STE-MARIE est un journal d'informations communautaires publié mensuellement de septembre à juin. Il est distribué gratuitement dans tous les foyers de Sainte-Marie-de-Blandford.

AUX LECTEURS ET LECTRICES DU WEB: MERCI DE NOUS LIRE CHAQUE MOIS.

N.B. Veuillez prendre note que tous les articles et communiqués publiés dans ce journal, sont sous la responsabilité de leurs auteurs. Notre journal n'est pas un média pour exprimer notre opinion. Nous mettons l'accent sur l'information. Merci!

L'Équipe du journal

Responsable: Monique Fortier

819-283-2202

Courrier: moniquefortier10@gmail.com

Marie Lemay

Louise Fortier

NOUVELLES MUNICIPALES

Pour vous Marielandaise & Marielandais,

Les mois se suivent mais ne se ressemblent pas. Une belle et grande famille de notre municipalité a perdu un être cher... Daniel, Manon, les enfants, Anton & Anne-Marie, oncles, tantes, cousins, cousines et proches ont solidairement vécu le départ de Sandra, leur fille, leur sœur, leur petite-fille, leur nièce, leur cousine, leur amie. J'ai été profondément touchée et attristée par cette nouvelle. Je n'ai pas osé cogner à votre porte par respect pour votre intimité mais soyez assurés, que je me fais le porte-parole pour l'ensemble du conseil et de la population de notre petite communauté pour simplement vous dire que nous sommes de tout cœur avec vous et puisse le temps apaiser la douleur que vous ressentez. Sincèrement!

Le printemps est bien installé et en avance sur son temps... la chaleur des dernières semaines nous fait ressortir à l'extérieur. Profitons de cette belle température pour faire un bon ménage sur nos terrains et embellir notre environnement. Plantons des arbustes, ramassons les choses qui étaient cachées par la neige, enjolivons notre cour et mettons-nous sur notre 150^e en vue du coup d'envoi qui aura lieu en septembre prochain. Rendons notre municipalité coquette et soyons fiers et fières de résider dans notre communauté.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous retournerons probablement en zone rouge causée par les nouveaux variants. Collectivement nous pouvons faire une différence en étant prudents, je suis comme vous, j'en ai plein le dos de cette situation qui nous restreint dans nos échanges, nos déplacements, mais si, ensemble, nous posons des gestes responsables, nous pouvons vaincre cette situation. Nous n'avons pas eu de nouveaux cas chez-nous depuis plusieurs semaines et je suis confiante que nous y arriverons!

Je veux également passer un message concernant l'eau potable et la vitesse dans notre municipalité. Premièrement je vous rappelle que l'eau n'est pas une source inépuisable et que nous devons être vigilant dans notre consommation

extérieure, un balai est beaucoup plus efficace qu'un boyau d'arrosage. L'eau c'est l'affaire de tous! Pour la vitesse, le beau temps nous fait parfois peser sur le champignon mais svp je vous demande de respecter les limites de vitesse autant au village qu'au Lac Rose. Un accident est si vite arrivé et compte tenu que les gens sont plus à la maison, ils ont besoin de circuler dans un milieu sécuritaire. Il est donc de mise de respecter les piétons, les cyclistes et parfois prendre le temps peut sauver des vies.

La MODÉRATION a bien meilleure goût dans les deux cas...!

Une nouvelle ressource comme inspectrice en bâtiment a joint l'équipe de la MRC le 26 avril 2021. Je vous invite à les rejoindre par téléphone au 819-298-2070 pour vos travaux ou coupe d'arbres afin qu'ils puissent vous donner les informations justes en lien avec notre réglementation.

Nous avons adopté les états financiers 2020 au dernier conseil et nous terminons l'année avec un surplus. Nous procéderons à la construction de l'entrepôt municipal à compter de juillet prochain (sous toute réserve). Nous sommes en attente de la confirmation de la subvention du Ministère des Affaires Municipales dans le programme RÉCIM suite au dépôt de la soumission retenue.

La municipalité a fièrement accepté le don de la cloche des membres de la famille de Feu Monsieur Gérard Baron laquelle est présentement en face de l'église. Compte tenu que l'église sera mise en vente, nous verrons à déplacer la cloche sur le terrain municipal. Un grand merci à la famille de M. Baron.

Notre prochaine rencontre du conseil aura lieu le **lundi 3 mai 2021, à 19h30** par visio-conférence et sera enregistrée et disponible sur le site internet de la municipalité. Si vous avez des questions, vous pouvez écrire à la Direction générale : dq@saintemariedeblandford.qc.ca .

Ginette Deshaies, mairesse



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Marie de Blandford

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Daniel René, directeur général et secrétaire-trésorier, aux contribuables de la susdite municipalité

Que deux demandes d'usages conditionnels et une demande de dérogation mineure seront discutées par le conseil municipal de Sainte-Marie de Blandford à sa séance ordinaire du 3 mai 2021, au bureau municipal situé au 492, des Bosquets à 19h30.

Demande d'usage conditionnel

Aménager une cantine mobile pour la vente de ses produits de champignons pendant la saison estivale dans le but de rentabiliser son investissement. Les pleurotes vont être transformés et cuisinés dans la cantine.

Désignation de l'immeuble : 451 des Bosquets

Demande d'usage conditionnel

Un usage agrotouristique : sentiers pédestres, visites, activités éducatives et interactives à la ferme. Tables champêtre et un kiosque de vente pour promouvoir ces produits et ceux des producteurs locaux.

Demande de dérogation mineure

Implantation de suidés à moins de 1 kilomètre d'un élevage existant.

Désignation de l'immeuble : 1435 route des Blés D'or

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande. Par courriel : dg@saintemariedeblandford.qc.ca.

QUE : copie du document est disponible pour consultation au bureau municipal.

DONNÉ à Sainte-Marie-de Blandford, ce 19^e jour du mois d'avril deux mille vingt et un.

Daniel René, Directeur général
et secrétaire-trésorier



Article 985 Code civil du Québec

La MRC de Bécancour reçoit beaucoup de demande d'information au sujet de requête pour le déboisement d'une bande de 5 mètres (15') le long du pourtour de champs. C'est un dossier qui ne concerne pas le règlement d'abattage de la MRC.

Voici une explication de cet article :

L'article 985 du Code civil du Québec prévoit que vous pouvez demander à votre voisin de couper les branches ou les racines de son arbre qui s'avancent sur votre propriété en autant que celles-ci vous nuisent sérieusement. Vous pouvez également contraindre votre voisin à abattre l'arbre ou à le redresser lorsque celui-ci menace de tomber sur votre propriété.

En l'absence de collaboration de votre voisin, **vous ne pouvez pas** vous faire justice vous-même en coupant les branches ou les racines dérangeantes. Vous devez vous adresser au tribunal pour que celui-ci ordonne à votre voisin de le faire. Il est de votre responsabilité de démontrer la nuisance au tribunal (nuisance pour le déplacement de machinerie ou nuisance pour la productivité de vos récoltes).

Si vous coupez les branches ou les racines vous-même sans l'autorisation de votre voisin, ce dernier pourrait vous réclamer des dommages pour la perte qu'il a subie. En plus de ces dommages, ce dernier pourrait vous réclamer des dommages-intérêts punitifs de 200 \$ pour chaque arbre, arbuste, arbrisseau ou taillis détruit ou endommagé, totalement ou partiellement.

Il est donc beaucoup plus facile de s'entendre entre voisin et de signer une entente écrite qui détaille les travaux autorisés, la superficie convenue en fonction de la nuisance exprimée, l'exécuteur des travaux, la période d'exécution et le partage des coûts.

François Trottier, ingénieur forestier
Inspecteur en foresterie et gestionnaire de cours d'eau
819-298-3300, poste 235
f.trottier@mrcbecancour.qc.ca



La Page des aîné(e)s



Présenté par Louise Fortier

**Se demander à quel âge on devient vieux,
c'est comme se demander,
à quelle hauteur est-ce que c'est haut ?**

**On devient vieux quand on n'a plus d'intérêt
dans ce qui se passe autour de soi.**

**On devient vieux quand on n'a plus rien à espérer.
On devient vieux quand on n'intéresse plus les gens.**

**On devient vieux quand on ne veut plus entendre
le rire joyeux des enfants, ni écouter leurs histoires.**

**On devient vieux lorsque tout le monde
a tort et qu'on a toujours raison.**

**À quel âge devient-on vieux ?
On peut devenir vieux à vingt ans,
trente ans et quatre-vingt ans,
cela dépend de notre attitude face à la vie...**

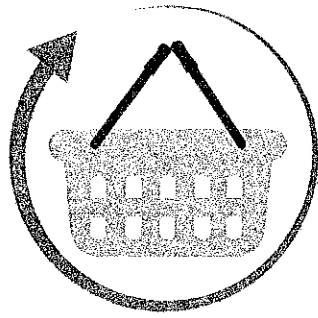
Inconnu

Parcelles de sagesse

*CLUB SOCIAL SAINTE-MARIE-DE-
BLANDFORD*

LE CLUB SOCIAL EST À LA RECHERCHE DE
BÉNÉVOLES INTÉRESSÉS À DONNER DU
TEMPS POUR AMÉLIORER L'ÉTAT DES
PLATES BANDES DU CENTRE
MARIELANDAIS. UN BUDGET SERA
DISPONIBLE POUR L'ACHAT DE
FLEURS(VIVACES) ET DE MATÉRIAUX SI
NÉCESSAIRES! VOUS ÊTES INTÉRESSÉS
PAR CE BEAU PROJET 🤗 CONTACTEZ
SOPHIE BEAUCHESNE AU 819-283-2949!

LE CLUB SOCIAL STE-MARIE VOUS REMERCIE



**Dépanneur
Marielandais**
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ MARIELANDAISE

BONNE FÊTE AUX MAMANS

Bonjour à tous,

Le mois de mai est spécial, c'est le mois choisi pour souligner, un peu plus qu'à l'ordinaire, tout l'amour et toute la reconnaissance que nous avons pour vous, nos mamans.

Ce mois-ci parlons québécois, je dirais même, régional.

À notre dépanneur nous avons la chance d'avoir divers produits qui nous viennent de régions qui nous entourent.

En voici quelques-uns...

- Pain Lemieux , Princeville.
- Fromage Bergerons, St-Antoine-de-Tilly.
(prix très compétitifs)
- Assortiment de charcuterie, Scotstown.
- Lasagne, Thetford Mines.
- Et bien plus encore, passez voir, vous serez surpris et encouragerez nos produits québécois.

SPÉCIAL DU MOIS Macaroni au fromage Kraft

Prix rég. \$2.64 **Spécial \$1.25**

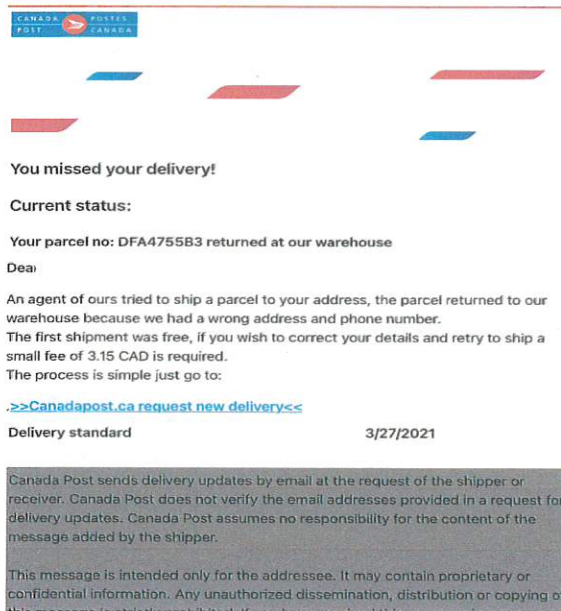
C'est un plaisir de vous servir.

Tel. (819) 283-2220



Bonjour !

- Prendre note que le bureau sera fermé le 24 mai, journée nationale des Patriotes. Bon congé.
- Si vous recevez ce mail Ne répondez pas, c'est une fraude.



- | | | |
|----------|--------------|---------------|
| Lundi | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 |
| Mardi | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 |
| Mercredi | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 |
| Jeudi | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 17h00 |
| Vendredi | 9h00 à 12h00 | 14h00 à 16h30 |
- Pour me joindre: 819-283-2134

Au plaisir de vous servir

Nancy



PARC RÉGIONAL
DE LA
RIVIÈRE
GENTILLY

Profitez de votre Parc GRATUITEMENT pour UNE SEMAINE!

Bonjour chers citoyen(ne)s de Ste-Marie-de-Blandford,

Ayant été bien appréciée l'an dernier et pour vous remercier pour votre support, nous revenons avec notre invitation pour vous accueillir au Parc gratuitement, et ce, pour une semaine complète cette fois! En effet, nous serons heureux de vous offrir l'entrée gratuite au Parc **du 12 au 18 juillet inclusivement**.

Veillez noter que, si vous voulez maximiser votre expérience, une boutique de location est disponible sur réservation seulement.

Au plaisir de vous y voir.

Il faut bien rire un peu!!!

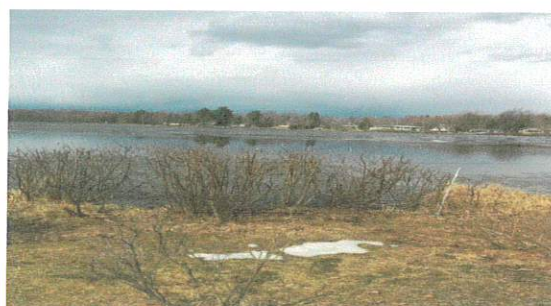


Afin de limiter le risque de propagation, nous vous invitons à utiliser notre offre de services en ligne pour éviter de vous déplacer.



ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

819 298-2844 | 1 800 CAISSES | desjardins.com



Dates auxquelles le lac Rose a été libéré de ses glaces

«Gracieuseté de Monique Lauzière et Louise Fortier»

1978	2 mai	1980	13 avril	1981	8 avril
1982	27 avril	1983	29 avril	1984	18 avril
1985	25/26 avril (nuit)	1986	16/17 avril (nuit)	1987	11 avril
1988	14 avril	1989	27 avril	1990	24 avril
1991	21 avril	1992	29 avril	1993	26 avril
1994	27 avril	1995	13 avril	1996	23/24 avril(nuit)
1997	29 avril	1998	17avril	1999	20 avril
2000	8 avril	2001	25 avril	2002	13 avril
2003	28/29 avril (nuit)	2004	22 avril	2005	22/23 avril (nuit)
2006	15 avril	2007	23 avril	2008	23 avril
2009	16 avril	2010	4 avril (Pâques)	2011	19 avril
2012	4 avril	2013	23 avril	2014	28 avril
2015	23 avril	2016	29 avril	2017	20 avril
2018	2 mai	2019	27 avril	2020	19 avril
2021	7 avril				

La date la plus hâtive : 4 avril (2010-2012)

La date la plus tardive : 2 mai (1978 et 2018)

CHAUVES-SOURIS

Savez-vous que :

- Trop souvent victimes de fausses croyances, les chauves-souris sont jugées et chassées. Pourtant, ce sont des animaux complètement inoffensifs.
- Les trois espèces de chauves-souris qui fréquentent le Canada sont à risque de disparaître à jamais du pays.
- 100% des chauves-souris de Canada sont insectivores.
- Les chauves-souris jouent un rôle très important dans l'équilibre écologique en réduisant le nombre d'insectes ravageurs (moustiques, mouches noires, tiques, etc.). Sans oublier les insectes nuisibles pour l'agriculture et la foresterie (tordeuses du bourgeon de l'épinette).
- Une seule petite chauve-souris brune est capable de manger l'équivalent de son poids en insectes chaque nuit, ce qui représente environ 600 insectes par heure.
- Avoir des chauves-souris à proximité de sa demeure ou de son chalet est une solution efficace et naturelle pour réduire le nombre d'insectes indésirables dans son environnement immédiat, et ce, sans insecticides ou pesticides.
- Aidez-nous à sauver ce petit mammifère tellement utile pour notre écosystème.



- Nichoir fait 100% bois massif, sans aucun produit chimique
- Doit être installé à hauteur de 14 à 16 pieds avec une orientation sud-est ou sud-ouest
- Seulement 49.99 \$
- Pour informations : **819 283-2383**



(Financement privé)

Attention!!! Attention!!!

- ▶ **Besoin urgent d'argent?**

- ▶ **Financement hypothécaire 1er, 2e rang, pour :
consolidation de dettes,**

- ▶ **Fonds de roulement, achat de propriété,
investissement immobilier,**

- ▶ **Achat ou location d'équipements agricoles,**

- ▶ **20,000\$ et plus, réponse rapide.**

- ▶ **Claude Gagné (Directeur Développement des affaires)**

- ▶ **Bur. 819 283 2202**
- ▶ **Cell. 819-690-2521**
- ▶ **Courriel. cgagne@pretsrelaiscapital.com**



Le **Prix Arts de la scène** a été décerné à la trompettiste **Marie-Pier Descôteaux** de Saint-Léonard-d'Aston, pour le spectacle et l'album *La trompette et ses cordes*.

Le **Prix Arts visuels** a été remis à l'artiste en arts visuels **Julie Lambert** de Drummondville, pour le projet *Intersection*. La **Galerie d'art Desjardins** à Drummondville a été récompensée par le **Prix Diffusion** pour l'exposition *Espaces identitaires*.

Le **Prix Littérature de la Société Saint-Jean-Baptiste Centre-du-Québec** a été remis à l'auteure **Monique Juteau**, pour le roman *Le marin qui n'arrive qu'à la fin*.

Le **Prix Métiers d'art** a été remis à la courtépoinetière de Drummondville **Isabelle Dupras**, pour la courtépoinette *Formation | Déformation*.

Le **Centre de la biodiversité du Québec** à Bécancour a reçu le **Prix Patrimoine et muséologie** pour le circuit interactif *l'Écho des origines*.

Le **Prix Initiative Jeunesse Desjardins** a été remis à la vidéaste et photographe **Isabelle de Blois** de Saint-Ferdinand, pour le projet *Exprime-toi en images*.

Le **Prix Réseau BIBLIO CQLM** a été remis à la **Bibliothèque de Sainte-Cécile-de-Lévrard**, pour le projet *Yoga-Lire*. Chaque lauréat s'est vu remettre une bourse de 1 000 \$ ainsi qu'une **œuvre-trophée**, réalisée cette année par l'artiste en arts visuels **Linda Vachon** de Saint-Louis de Blandford.

Le **Coup de cœur du jury** est allé à l'auteur **Marc-André Fortin** de Drummondville, pour le recueil de contes *À villages découverts* de la MRC de Bécancour.

Mentions spéciales à un organisme de chaque MRC

Encore une fois cette année, une mention spéciale a été décernée à un organisme de loisir culturel, ou ayant un volet culturel, de chaque MRC afin de souligner l'apport de ces organismes à la vitalité culturelle de leur milieu. Les récipiendaires sont le **Forum citoyen de Ham-Nord** (MRC d'Arthabaska), **Quai en fête** (MRC de Bécancour), le **Cercle des fermières de Saint-Lucien** (MRC de Drummond), la **Société d'histoire de Plessisville** (MRC de L'Érable) et la **chorale la Clé des chants** (MRC de Nicolet-Yamaska).

Le Prix Hommage

Diplômée du programme d'enseignement de l'École Nationale de Ballet du Canada (ÉNB) en 1990, **Maryse Blanchette** est enseignante au programme en danse au Cégep de Drummondville depuis les débuts en 1990 et elle en est la coordonnatrice depuis 2006.

Grâce à sa passion pour le développement de sa discipline, il existe à Drummondville un cheminement en danse unique au Québec. Il y a maintenant la possibilité de danser et d'être encadré par de vrais professionnels de la danse, et ce, à travers différents organismes qui travaillent ensemble dans un seul et unique but : faire vivre l'expérience de la danse d'une façon complète, enrichissante, positive et sécuritaire.

La soirée

L'animation était confiée au comédien **Pierre Luc Houde**, une valeur sûre en ces temps incertains. La musique était assurée par le DJ **Suray Sertin**. Le **Collectif Bonneau-Knight** a présenté l'œuvre vidéo « Circumambulation – lot 5B rang 12 ».

Remerciements

En plus de notre partenaire majeur et des partenaires de prix nommés, Culture Centre-du-Québec remercie les MRC d'Arthabaska, de Bécancour, de Drummond, de L'Érable et de Nicolet-Yamaska, la Ville hôte de Victoriaville, nos députés fédéraux M. Louis Plamondon (Bécancour-Nicolet-Sauvel), M. Alain Rayes (Richmond-Arthabaska) et M. Martin Champoux (Drummond), nos députés provinciaux M. Donald Martel (Nicolet-Bécancour) et M. Éric Lefebvre (Arthabaska), et Mélanie Grenier graphiste d'appuyer la culture régionale.

Pour voir (ou revoir) le GalArt ou ses capsules vidéo :

https://youtube.com/playlist?list=PLpqQ9wGl6fJX0H_memDyeOUQ8V-5dDgIk

COOPÉRATIVE DE PRODUCTION ARTISANALE DE DESCHAILLONS

La coopérative souhaite accueillir de nouveaux membres en 2021. Pour ce faire, il faudra que la Santé publique nous permette de rouvrir.

Qu'est-ce que la coopérative ?

Nous sommes une petite communauté qui tisse toutes sortes de pièces avec des techniques variées. Nous acceptons hommes, femmes et adolescents. Nous tissons bien sûr pour le plaisir mais aussi pour faire vivre notre coopérative.

Comment devenir membre ?

Les nouveaux membres sont automatiquement jumelés à une personne d'expérience pour faciliter l'apprentissage du tissage et des règles de la coopérative.

Combien ça coûte ?

La première année, le nouveau membre doit déboursier 30,00\$. Cette première année permet d'appivoiser le tissage et de voir si l'intérêt persiste. À même date de l'année suivante, si le membre veut continuer il lui en coûte 70,00\$ de plus pour être membre à vie.

Comment ça fonctionne ?

Chaque membre a sa propre clé. Des listes de tissage sont établies au hasard pour chaque métier. Lorsque son tour arrive, le membre peut tisser selon ses disponibilités dans un délai de deux à trois semaines tout dépendant du type de pièce.

Bénévolat

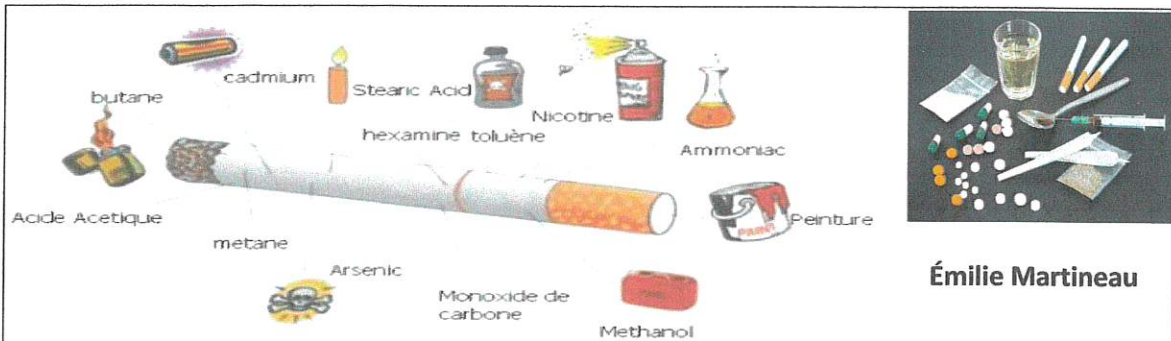
Chaque membre doit accepter de faire du bénévolat pour la coopérative. Outre le tissage de pièces pour la vente il y a les tâches d'entretien du local. Le membre doit accepter de faire le ménage une fois par année (balayeuse, époussetage et lavage de la salle de bain). Des équipes sont formées pour le lavage de vitres et de plancher une fois par année. L'été et lors du marché des artisans, des bénévoles sont appelés à tenir le comptoir de vente. Bien entendu, le membre choisi les tâches qu'il veut faire.

Informatique

Nous avons maintenant le WIFI gratuit dans notre local. Deux tablettes sont à la disposition des membres pour apprendre certaines techniques. Nous avons également acquis le logiciel Fiberworks. Lorsque la pandémie sera dernièrement nous, de petites formations seront offertes aux membres.

Vous voulez en savoir plus ? Visitez notre Facebook !

Écrivez-nous : coopdeschaillons@gmail.com



Émilie Martineau

Les drogues et psychotropes sont des substances psychoactives Appeler des drogues « psychoactives » signifie qu'elles « *modifient l'activité mentale, les sensations, le comportement* » et « *provoquent des effets somatiques (sur le corps)* », effets qui varient selon les propriétés de chaque produit.

Les substances psychoactives peuvent être :

- Légales mais réglementées dans leur vente et leur consommation alcool, tabac, boissons énergisantes...
- Illicites, c'est-à-dire interdites à la production, à la vente, à l'usage et à la détention : cannabis, cocaïne, ecstasy, héroïne...
- Thérapeutiques, c'est-à-dire prescrites par des médecins pour traiter des troubles liés à l'activité cérébrale (anxiété, dépression, troubles du sommeil...) mais dont l'usage est parfois détourné : les médicaments psychotropes.

Les troubles physiques et psychiques nombreux et méconnus

Des « effets indésirables » apparaissent quasiment systématiquement lors d'une prise de drogue, sans qu'on ne les ait prévus, et leur intensité peut-être surprenante. La MILDECA (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives) classe les dangers de la consommation de drogues en 3 catégories :

- **les troubles physiques** : souvent immédiats, ils peuvent être handicapants (vertiges, malaises, nausées, vomissements, contractions musculaires, insomnie...), très perturbants (modification de la perception visuelle, baisse de la vigilance et des réflexes, pertes de mémoire...) et dangereux pour la santé (déshydratation, hyperthermie, augmentation ou baisse du rythme cardiaque, crises de tétanie, contraction ou dilatation des vaisseaux sanguins, intoxication aiguë...);
- **les troubles psychiques** : à court ou moyen terme (angoisses, étouffement, confusion, nervosité, panique, phobies, délires, instabilité de l'humeur, hallucinations...), au cours de la « descente » (état dépressif, manque) et à plus ou moins long terme (aggravation ou révélation d'une maladie mentale, dépression, suicide...);
- **les risques sociaux** : la désinhibition peut entraîner des accès de violence et/ou une incapacité à se défendre (perte de contrôle de soi, attitudes provocatrices exposant à des agressions...), la modification de la perception peut mettre en danger l'entourage, voire provoquer des accidents...

La MILDECA met également en garde contre l'association de plusieurs produits appelée « polyconsommation », qui peut entraîner des risques plus graves pour la santé.



Dans la MRC, on vous aide !!!!!!!!!!!



Association des personnes proches aidantes de Bécancour-Nicolet-Yamaska 1 855 350-0076 (sans frais)

CLD de la MRC de Bécancour

Aide aux entreprises- Programmes adaptés à vos besoins : **819 298-2070**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE: 819-288-5533 OU 1 855 788 5533 sans frais

ÉPIKURA

Aliments semi-solides à texture adaptée aident à mastiquer, à avaler, ne collent jamais au palais et diminuent le risque d'étouffement. Les plats sont élaborés avec des nutritionnistes.

Pour plus d'information, rejoindre France Paquin

Mamies tendresse : pour les familles ayant un enfant de moins de 1 an

Pour vous inscrire ou obtenir de l'information : Maryse Deshaies 819 288-5533 ou Nathalie Pépin 819 298-2228

Popote roulante

Service offert aux personnes de 65 ans et + qui sont dans l'incapacité physique ou morale de se préparer un repas convenable et les personnes de 65 ans et + vivant une convalescence, deuil ou un handicap.

Programme Pair

Le programme est un service d'appels téléphoniques automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé.

La Chrysalide

Dépression, mal de vivre, conflit familial etc . Pour aide et information **819 298 9292**

Maladie d'Alzheimer

Pour plus d'information et obtenir des services :

Société d'Alzheimer Centre-du-Québec : **819 293-4478**

CSSS Bécancour-Nicolet-Yamaska : 819 293-2071 (poste 54166 secteur Bécancour / poste 54148 secteur Nicolet-Yamaska)

Coopérative de Solidarité d'Aide Domestique 873 887 1210